



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU



Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le mardi 9 janvier à 13 h 30, à la salle communautaire au 849, chemin du Tour-du-Lac, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.

Sont présents :

Chantal Crête	Anik Bois (absente)	Manon Bastien Couturier
Gilles Ladouceur (Absent)	Don Saliba	Jocelyn Martel

Madame Marie-Pier Lalonde Girard est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Le maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs est présent à la salle du conseil.

Les membres du conseil sont présents et il y a quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. Ouverture de la séance.
2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 542-2024 - Relatif au règlement de tarification pour les services de la Sûreté du Québec.
3. Période de questions.
4. Levée de la séance.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie-Pier Lalonde Girard atteste avoir transmis l'avis de convocation et l'ordre du jour aux membres du conseil tel que requis par le Code municipal du Québec.

1.

1-01-2024
Ouverture de la séance

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu

D'ouvrir la séance à 13 h 30.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 542-2024 - Relatif au règlement de tarification pour les services de la Sûreté du Québec

Madame Manon Bastien Couturier, conseillère, donne un avis de motion indiquant que le règlement numéro 542-2024 sera adopté à une séance ultérieure du Conseil, relatif à la tarification 2024 pour les services de la Sûreté du Québec. Dans un même temps, un projet de règlement sera déposé sur le site Internet de la Municipalité, et ce, conformément aux dispositions de la Loi.

3.

Période de questions

Il n'y a aucune personne qui assiste à la séance extraordinaire.



No de résolution
ou annotation

4.

2-01-2024
Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu

QUE la séance soit levée à 13 h 35.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jean-Paul Descoeurs
Maire


Marie-Pier Lalonde Girard
Directrice générale
et greffière-trésorière